



AUTRE

Eau : la CARL, la CANGT et les collectivités majeures proposent un plan d'urgence de continuité des activités

Dans le contexte de crise sanitaire et de la pénurie d'eau, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL), la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et leurs communes membres s'unissent aux collectivités majeures que sont la Région et le Département de la Guadeloupe pour proposer au Préfet un plan de continuité des activités afin de stabiliser la distribution de l'eau

Publié le 23 mars 2020

Pourquoi ce plan ?

Au-delà des perturbations de la distribution d'eau limitant l'application des gestes barrières par les citoyens, les mesures de confinement, de protection et de restriction des déplacements en binômes réduisent les possibilités d'intervention sur le terrain des agents. Dans cette situation d'urgence sanitaire, la démarche concertée de la CARL, de la CANGT, de leurs communes, du Département et de la Région vise à mettre en oeuvre un plan d'action permettant la continuité des activités.

Quelle méthode ?

Suite à la réunion d'urgence tenue samedi 21 mars 2020 entre les collectivités et les EPCI, une demande d'autorisation de mise en oeuvre de ce plan et de mesures dérogatoires a été adressée au Préfet de la Guadeloupe dès le 22 mars 2020.

Quelles sont les actions proposées ?

Avec l'autorisation du Préfet et la mise en place des mesures dérogatoires, le plan de continuité des activités proposé par la CARL, la CANGT, leurs communes, le Département et la Région permettra :

- > de garantir la sécurité des agents avec l'attribution de kits de service composés de gel hydroalcoolique et de masque ;
- > d'assurer les interventions en rationalisant les moyens de transports sur le terrain avec l'autorisation de déplacement mutualisé des équipes du SIAEAG / RENOC et de leurs prestataires ;
- > de prendre en charge l'achat des équipements indispensables à la stabilisation du service tel que des pompes de remplacement ;
- > de mobiliser l'intervention des sous-traitants des services régionaux, de la RENOC et du SIAEAG ;
- > de faciliter l'acheminement des pièces de remplacement et d'intervention commandées hors du département.

Quelles sont les actions en place ?

100 000 € ont été investis par la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour le dispositif d'urgence et de solidarité eau structuré par :

- > la constitution entre les communes et la CARL d'un réseau de référents pour identifier plus rapidement les secteurs touchés et faire remonter les informations de terrain aux opérateurs d'exploitation du réseau d'eau potable ;
- > et la mise en oeuvre d'une distribution alternative d'eau dans les quartiers concernés après une coupure prolongée (en dehors des tours d'eau planifiés) ;
- > la mise à disposition de bouteilles d'eau aux communes pour distribution à la population suite à une interruption continue supérieure à 5 jours: 6 120 packs d'eau soit 73 440 bouteilles ont été distribués sur le territoire de la CARL depuis le 09 janvier 2020 ;
- > l'installation de citernes d'eau non potable mobile en fonction des zones sous tension : 3 citernes mobiles de 6000 litres sont déployées sur le territoire (actuellement positionnées à Dubédou et Raisins Clairs à Saint François) ;
- > à la Désirade la commune a déployé 2 citernes fixes de 5300 litres et 1 citerne mobile de 1000 litres
- > l'installation de 10 fontaines d'eau potable dans les communes :
 - Saint-François : Bragelogne, Desvarieux, Raisin Clairs,
 - Gosier : Port Blanc, Petit Havre, Poucet,
 - Sainte-Anne : Maudette + 2 points en attente,
 - Désirade : point en attente.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00